

Gaz naturel : 1 seul compteur pour le château alimentant la chaufferie au sous-sol du château (face sud) et la cuisine (face nord) + la chaufferie au sous-sol du dortoir (face sud) + le logement (face nord)

Le compteur est en limite de propriété côté extérieur à gauche de la remise. Le réseau intérieur est enterré sur toute la parcelle, la localisation est à préciser.

=> L'acquéreur en cours du dortoir a engagé des démarches pour la création d'un nouveau branchement gaz pour le dortoir

=> Il convient de procéder à la séparation de réseau intérieur alimentant ce bâtiment. La PEP procédera à une recherche de réseau pour localiser l'antenne, effectuera une fouille et désaccordera l'antenne + dépose de la conduite jusqu'au dortoir

=> La DAJ se rapprochera du preneur pour valider cette solution et inclure une servitude dans l'acte de vente car le réseau gaz intérieur enterré alimentant le logement et le château se situe sur sa parcelle

Electricité : 1 compteur desservant le château + dortoir. 1 compteur pour le logement

Les 2 compteurs sont situés en limite de propriété côté intérieur à droite du logement.

=> L'acquéreur futur du dortoir doit engager des démarches pour la création d'un nouveau branchement électrique pour le dortoir

=> La Ville procédera au débranchement électrique du dortoir à l'issue de la vente du bien

Eau : 1 compteur pour le château. 1 compteur pour le dortoir. Le logement est raccordé sur un de ces 2 compteurs mais cela est non connu. Le compteur du dortoir est situé dans son sous-sol. Un comptage au sous-sol angle nord-est du château a été trouvé mais ne correspond pas aux références des factures.

=> Le service Energie et Fluides de la Ville de Belfort se rapproche du syndicat des eaux pour obtenir plus d'informations sur la distribution et les comptages de ces bâtiments

=> À priori, la distribution actuelle est compatible avec le découpage foncier envisagé